



L'amitié

Je ne parle pas ici de la relation avec ce que certains réseaux sociaux définissent comme un « ami ». Je parle de l'amitié chaleureuse, sincère et désintéressée, qui n'a d'intérêt que le plaisir du bien-être de la présence de l'autre. L'amitié c'est quand on prend cinq minutes pour partager un café et que, deux heures plus tard, on est encore ensemble. Un ami c'est quelqu'un qui vous accepte tel que vous êtes. Cela a un effet bonifiant parfois dû au souvenir du temps où l'on s'est connu, ou aux circonstances d'une première rencontre... Qu'importe, quand on se quitte, on se sent réconcilié avec la vie. Personnellement, je garde un souvenir durable des rencontres comme celles-là.

Le nom Frigon nous a réunis, et l'amitié nous convoque annuellement. Notre prochaine assemblée annuelle aura lieu à Trois-Rivières en août 2018 et nous vous présenterons les dernières découvertes sur notre ancêtre François Frigon, son origine, ses parents...

Si vous êtes de ceux ou celles qui ne participent habituellement pas à ces rencontres, venez expérimenter le plaisir de la naissance d'une nouvelle amitié. Ce sera un moment extraordinaire qui meublera vos souvenirs et votre cœur pour longtemps.

MAISON DE PIERRES RANG JACOB...Maurice Frigon (02403)

Conférencier Raymond Rivard Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 19 août 2017 (suite)



Maison Rouillard (Prénouveau)...
Proprio: Athanase Baril et Henriette Pronovost et descendance
1943 1928.

En 1762, Ignace Rouillard Prénouveau achète

une terre de quatre arpents avec maison et bâtiments. En 1798, il agrandit son domaine en achetant une terre adjacente de quatre arpents de largeur par quarante arpents de profondeur¹.

En 1803, Ignace lègue par testament à son fils Joseph, une terre « de quatre arpents de front sur 40 arpents ou environ de profondeur ...sur laquelle sont construit une maison et autres bâtiments » tel que le décrit le notaire Guillet dans son Papier terrier de 1825 compilé par Françoise Veillet St-Louis en 2013. D'après une recherche effectuée en 1983, la maison daterait de 1785.

Joseph est sans doute à l'aise puisqu'en février 1823, il passe un contrat de maçonnerie avec Joseph Nault de Trois-Rivières pour le recouvrement de sa maison « en bonne maçonnerie faite de cailloux fendus, de bon mortier, de chaux-vive et de la

meilleure qualité de sable ». Le début des travaux est fixé au 15 juin et la fin un mois plus tard. Le coût est de 20 livres. On spécifie que la maison a trente pieds de profondeur, trente quatre pieds de largeur et quinze pieds de hauteur².

C'est sur sa terre que Joseph, en 1817, construira avec deux voisins un moulin à farine sur la Rivière -à-Veillet et ce, sans la permission du Commissaire administrateur des biens des Jésuites agissant au nom de la Couronne britannique. Le 23 juin 1817, François LeSieur Désaunier, Pierre Rivard et Joseph Rouillard Prénouveau passent devant le notaire Augustin Trudel un contrat³.

Le revêtement de pierre de la maison Rouillard et le revêtement de pierre du moulin étant semblable a fait en sorte que l'on a cru que la maison avait été construite par les Jésuites et que les deux bâtisses avaient été construites en même temps. Les Jésuites n'ont jamais habité cette maison comme l'affirme certains auteurs. La construction de la maison est antérieure à celle du moulin.

Maurice Frigon a acquis la maison et la ferme, contrat #116626 lot-307 ayant une superficie de 170 arpents le 4 février 1944. Il a vendu à Henri Couverture le 12 juillet 1968 contrat #212336. Il a cultivé cette terre pendant 22 ans.

¹<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=198129&type=bien#.Wlu4s6jiaM8>

²<http://www.stegenevieve.ca/Document/Genevivois/Mai.pdf>

³<http://www.stegenevieve.ca/Document/Genevivois/Juin.pdf>